



Monsieur

Abbaye des Fusiliers
Denges
Fondée en 1585

Denges, le 14 juillet 2021

Cher ,

Tu es convoqué en assemblée générale ordinaire le

Dimanche 12 septembre, à 14h 00, à salle de gymnastique de La Crosette

Ordre du jour :

- 1) Appel
- 2) Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2020
- 3) Rapports
 - a) De l'Abbé-Président
 - b) Du Lieutenant d'Abbé
 - c) Du Trésorier
 - d) De la Commission de gestion
- 4) Approbation des rapports, selon chiffre 3 ci-avant
- 5) Admission, démissions
- 6) Nomination de la Commission de gestion
- 7) Commission sponsoring, commission animation
- 8) Loi sur les armes
- 9) Nomination des membres honoraires
- 10) Fixation de la cotisation
- 11) Propositions individuelles et divers

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2020 est disponible sur le site internet de l'Abbaye.

Le Conseil se réjouit de t'accueillir et te présente, Cher , ses salutations distinguées.

Décompte de cotisation :

Cotisations 2021

Arriéré

Total

Annexes : 1 exemplaire des statuts modifiés en 2020

1 information sur les armes

1 bvr à ne pas utiliser au guichet postal autant que possible pour cause de coûts

1 invitation pour le Tir d'Amitié

Abbaye des Fusiliers – p.a. Jean-Charles Mignot, Ch. des Cèdres 5 – 1026 Denges

www.abbayedenges.ch contact@abbayedenges.ch IBAN : CH 83 0076 7000 t032 7651 0

BCV, 1001 Lausanne, 10-725-4, en faveur de T 0327.65.10

Le Greffier
Jean-Charles Mignot